



Séance de l'assemblée délibérante du 23 Septembre 2020

Délibération n°17/2020

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mardi 15 septembre deux mille vingt, s'est réuni à 17 heures trente, le mercredi 23 septembre deux mille vingt, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

BLANC Fanny
BRUHAT Pascal
BUCHE Jean-Pierre
DAVENNE Jean-Louis
DELAUGERRE Jean
DESTOMBES Grégory
PETEL Gilles
SALLES Daniel
QUINTON Amalia

Titulaires excusés :

DESFORGES Antoine

Suppléants présents :

BERNARD Françoise
DUPECHER Pierre
PHAM Catherine
RANCY Danièle

Suppléants excusés :

AUGER Céline
CHOFFRUT Marie-Françoise
DESCHAMPS Maurice
LACOUR Julien
MEYNIER Cédric
SOLOIS Karine

Représentation : En l'absence de Antoine DESFORGES, son suppléant M. DUPECHER Pierre a un droit de vote.

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	9	1			9			

Objet : Désignation de nouveaux représentants au comité de programmation du GAL « Val d'Allier du Grand Clermont »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Président propose de procéder à la désignation de nouveaux représentants au comité de programmation du GAL « Val d'Allier du Grand Clermont »

Est désigné en qualité de titulaire : Monsieur Jean-Pierre BUCHE, Président du SEAT,
Est désigné en qualité de suppléant : Monsieur Pascal BRUHAT, Vice-Président,

Aux termes de cette désignation, les deux nouveaux représentants du GAL « Val d'Allier du Grand Clermont » sont :

- Monsieur BUCHE Jean-Pierre, Président du SEAT, en qualité de titulaire
- Monsieur BRUHAT Pascal, Vice-Président du SEAT, en qualité de suppléant

Après délibération, à l'unanimité le comité syndical décide :

- De ne pas procéder à l'élection des représentants au comité de programmation du GAL Val d'Allier à bulletin secret,
- D'approuver les désignations proposées.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

